



# LAINES-AUX-BOIS...

## les infos

06/2020

# 1

Chères Laigneranes, Chers Laignerans,

Le conseil municipal que vous avez élu le 15 mars dernier m'a accordé sa confiance lors de sa séance du 25 mai 2020 et c'est avec une grande émotion que je m'adresse à vous aujourd'hui dans ma nouvelle fonction de maire de notre commune. Je remercie toutes les personnes qui se sont déplacées aux urnes et ont exprimé leur choix démocratique, quel qu'il soit.

Je tiens à remercier également Hubert TRUELLE pour son engagement pendant près de 25 ans au service de la commune.

Les élections municipales de 2020 resteront dans la mémoire de tous puisque, 2 jours plus tard, nous étions confinés pour une période qui a duré 55 jours, le conseil municipal n'était pas installé et l'élection du Maire reportée.

55 jours durant lesquels notre village est devenu bien calme et où chacun a appris à vivre différemment, dans le respect du confinement tout en gardant un esprit d'entraide et de solidarité.

55 jours où cette pandémie du coronavirus nous a amenés à réfléchir sur notre façon de vivre et de consommer.

Aujourd'hui nous avons, à priori réussi notre sas de déconfinement, C'est une nouvelle étape qui commence et nous devons rester vigilants dans nos comportements individuels et collectifs.

La nouvelle équipe municipale est maintenant pleinement mobilisée et prête à travailler sur les différents projets que nous souhaitons engager dans le respect de nos valeurs communes et de notre qualité de vie. La sécurité, l'embellissement de notre village et la rénovation de notre patrimoine seront des sujets auxquels j'attacherai une attention particulière, ainsi que notre place au sein de Troyes Champagne Métropole.

Je souhaite que nous puissions travailler en concertation avec tous les habitants et les associations de notre commune

Prenez soin de vous et de vos proches

Anne-Sophie GAUTHIER, Maire





# Conseil municipal...

## # COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 25/05/2020

Séance tenue à huis clos afin de respecter les consignes sanitaires liées au COVID19

Etaient présents : Mesdames GAUTHIER Anne-Sophie, JACQUEY Françoise, JUNIOT Virginie, LORNE Maryline, MAURELET Laura, PERRAULT Aurélie, SWARTVAGHER Marine, JOANNIS Christelle, secrétaire de mairie.

Messieurs CHATELAIN Edouard, DELATOUR Guillaume, DESCHAMPS Patrick, FAYS Marc, LASNERET Yves, MICHAUX Jordy, MICHON Sébastien, PRUNIER Jean-Louis. M. TRUELLE Hubert, Maire sortant.

**Secrétaire de séance** : Monsieur MICHAUX Jordy, Mme JOANNIS Christelle

⇒ **Election du Maire** : **Mme GAUTHIER Anne-Sophie** ayant obtenu la majorité absolue **est proclamée Maire**. 15 Voix sur 15. Une indemnisation de 40.3% de l'indice brut terminal 1027 de l'échelle indiciaire de la fonction publique lui sera versée mensuellement.

⇒ **Election du 1<sup>er</sup> adjoint**, qui sera chargé en outre d'être suppléant de Mme le Maire auprès de Troyes Champagne Métropole, du suivi des travaux réseaux eau, électricité, routes, assainissement...

Mme GAUTHIER propose M. CHATELAIN comme candidat, **M. CHATELAIN Edouard est élu 1<sup>er</sup> adjoint 13 voix sur 15**. Une indemnisation de 10.7% de l'indice brut terminal 1027 de l'échelle indiciaire de la fonction publique lui sera versée mensuellement.

⇒ **Election du 2<sup>ème</sup> adjoint**, qui sera chargé en outre du suivi des dossiers et travaux liés à la commune ainsi que de la gestion des agents communaux (excepté Christelle, la secrétaire de Mairie).

Mme GAUTHIER propose M. PRUNIER comme candidat, **M. PRUNIER Jean-Louis est élu 2<sup>ème</sup> adjoint 13 voix sur 15**. Une indemnisation de 10.7% de l'indice brut terminal 1027 de l'échelle indiciaire de la fonction publique lui sera versée mensuellement.

⇒ **Election du 3<sup>ème</sup> adjoint**, qui sera chargé en outre de la communication, du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), de faire le lien avec les associations et de suppléer le 2<sup>ème</sup> adjoint.

Mme GAUTHIER propose M. MICHON comme candidat, Mme JACQUEY et Mme LORNE proposent aussi leur candidature.

Mme JACQUEY obtient 3 voix sur 15, Mme LORNE obtient 2 voix sur 15, M. MICHON obtient 9 voix sur 15.

**M. MICHON Sébastien est élu 3<sup>ème</sup> adjoint**. Une indemnisation de 10.7% de l'indice brut terminal 1027 de l'échelle indiciaire de la fonction publique lui sera versée mensuellement.

# # COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 11/06/2020

Etaient présents : Mesdames GAUTHIER Anne-Sophie, JACQUEY Françoise, JUNIOT Virginie, MAURELET Laura, PERRAULT Aurélie, SWARTVAGHER Marine.

Messieurs CHATELAIN Edouard, DELATOUR Guillaume, DESCHAMPS Patrick, FAYS Marc, MICHAUX Jordy, MICHON Sébastien, PRUNIER Jean-Louis.

M. LASNERET Yves est excusé et donne procuration à Mme GAUTHIER Anne-Sophie.

**Secrétaire de séance** : Monsieur MICHAUX Jordy

Mme le Maire lit la lettre de démission de Mme LORNE Marilynne reçu le 8 juin 2020. Après 19 années en tant que conseillère municipale Mme Lorne souhaite démissionner suite au déroulement du 1er Conseil Municipal. L'ensemble du Conseil municipal tient à saluer son engagement tout au long de ses années de mandature.

Délibérations en séances votées à l'unanimité :

## Délégations du Conseil Municipal :

Présentation des principales délégations au Maire de la commune, parmi les 29 proposées 22 retenues au niveau de la commune.

## Budget formation des élus :

Reporté en attente du décret.

## Création des commissions municipales

Madame le Maire se trouve être Présidente de droit de l'ensemble des commissions. 8 commissions sont proposées. Des personnes extérieures peuvent participer aux travaux des différentes commissions.

- |                                                       |                               |
|-------------------------------------------------------|-------------------------------|
| - CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)             | - Forêt                       |
| - Communication (papier, Facebook, PanneauPocket ...) | - Salle des fêtes             |
| - Festivités et associations                          | - Bâtiments                   |
| - Environnement, urbanisme, gestion des risques       | - Réseaux / Sécurité routière |

Anne-Sophie GAUTHIER propose de réunir l'ensemble des commissions rapidement afin d'en définir l'organisation et l'animateur.

## Désignation des représentants dans les organismes extérieurs

- COPE : délégation de notre réseau d'eau : Edouard CHATELAIN (titulaire), Guillaume DELATOUR (suppléant)
- SDEA : Syndicat d'électricité : Guillaume DELATOUR (titulaire), Patrick DESCHAMPS (suppléant)
- SDDEA : syndicat des eaux. Cette compétence est gérée par TCM. A ce titre, ce dernier désignera les représentants.
- CCCSPV (Comité Consultatif Communal des Sapeurs-Pompiers Volontaires) :
  - o Présidé par Mme le Maire, composé de sapeurs-pompiers de la commune et d'élus.
  - o Anne-Sophie GAUTHIER, Jean-Louis PRUNIER, Guillaume DELATOUR

## Désignation du correspondant défense

Cette fonction proposée depuis 2001 permet de développer un lien entre l'armée et la Nation. Gérer le pavoisement et renforcer le lien avec l'armée

Guillaume DELATOUR

## Désignation du représentant à la société SPL-XDEMAT

Société créée par le Conseil Départemental au profit des collectivités pour assurer les prestations de dématérialisation.

Le représentant de la collectivité est Madame le Maire.

Le coût annuel de souscription est de 410€.



# Commissions...

## # REPARTITION DES MEMBRES DANS LES COMMISSIONS

### **CCAS :**

Composée de membres du conseil et de personnes bénévoles nommées par le Maire :  
Les bénévoles Anne NOIRET, Laurence AIGLE, Françoise CHAMBON et Philippe CHARONNAT, souhaitent reconduire leur investissement. Pour le conseil :  
Marine SWARTVAGHER, Françoise JACQUEY, Anne-Sophie GAUTHIER, Sébastien MICHON

### **Communication :** (papier, Facebook, PanneauPocket ...)

Laura MAURELET, Marine SWARTVAGHER, Aurélie PERRAULT, Virginie JUNIOT, Sébastien MICHON

### **Forêt :**

Membres du conseil : Jean Louis PRUNIER, Marc FAYS, Patrick DESCHAMPS  
Personnes extérieures : Joël SIMON, Daniel LOIRET, Hubert MAUDIER, Didier WITZER

### **Salle des fêtes :**

Yves LASNERET, Guillaume DELATOURE, Jordy MICHAUX

### **Bâtiments :**

Jean Louis PRUNIER, Sébastien MICHON, Edouard CHATELAIN, Virginie JUNIOT, Aurélie PERRAULT

### **Festivités et associations :**

Membres du conseil : Sébastien MICHON, Yves LASNERET, Patrick DESCHAMPS, Françoise JACQUEY  
Personnes extérieures : Philippe BRUNNER, Philippe CHARONNAT

### **Réseaux / Sécurité routière :**

Membres du conseil : Edouard CHATELAIN, Guillaume DELATOURE, Patrick DESCHAMPS, Jean Louis PRUNIER  
Personnes extérieures : Philippe HENRI, Florian BERNARD

### **Environnement, urbanisme, gestion des risques :**

Membres du conseil : Yves LASNERET, Jordy MICHAUX, Guillaume DELATOURE, Marine SWARTVAGHER  
Personne extérieure : Olivier MATTON

## # REPARTITION DES MEMBRES DANS LES COMMISSIONS OBLIGATOIRES

### Commission de contrôle des listes électorales

Contrôle des listes électorales : inscriptions et radiations. Assure la régularité des listes et des scrutins.  
Jordy MICHAUX (titulaire), Françoise JACQUEY (suppléante), Christian CONTINANT et Sabine BERNARD (délégués)

### Commission communale des impôts directs

Cette commission présidée par Mme Le Maire sera animée par Christian Maas en raison de ses compétences. Il sera accompagné de 11 personnes de la commune proposées par le Conseil Municipal et désignées par le Directeur Départemental des Finances Publiques.



# Subventions aux Associations

## # ASSOCIATIONS AVEC ACTIVITE OU INTERET LOCAL

10 associations ont formulé une demande auprès de la commune au titre de l'année 2020.

En raison de leur activité et de leur intérêt local, le Conseil Municipal a répondu favorablement aux demandes suivantes :

- Les amis de la bibliothèque : 250€
- La Boule de Laines : 200€
- Le Club des Laignerans : 60€ (remboursement de l'assurance)
- La Gymnastique Volontaire : 300€
- L'Amicale des Sapeurs-Pompiers : 240€ (remboursement de l'assurance)
- Foyer Social Educatif Max Hutin : 150€
- Association des Parents d'élèves de St Pouange : 150€
- ADMR : 520€
- L'Association Des Combattants Prisonniers de Guerres (ADCPG) : 40€
- L'Union Nationale des Combattants (UNC) Aube : 40€

L'Amicale Loisirs et Les Chasseurs en plaine n'ont pas demandé de subvention.

## # AUTRES DEMANDES

9 associations jusqu'à présent non subventionnées par la commune ont formulé une demande au titre de l'année 2020 :

- Comité Aube Handisport,
- Association Nationale des Anciens Combattants et Amis de la Résistance
- La Protection Civile
- Association Française des Sclérosés en plaques
- Alméa Formations Interpre
- Associations des Donneurs de Sang
- CFA BTP
- Atelier Musical de l'Aube
- France Alzheimer.

Compte tenu du manque d'intérêt local il est proposé de ne pas verser de subvention à ces associations.

Afin de pouvoir répondre aux demandes qui arrivent en cours d'année il est proposé de voter une provision d'avance sur subventions de 1000€



## L'info en plus...

### # VIE DE LA COMMUNE

Le Maire et les Adjointes ont rencontré Mr Renard le lundi 8 juin dernier pour faire le point et définir les priorités de ses missions.

Les **masques** commandés par le département et votre commune sont arrivés. La distribution se fera directement dans les boîtes aux lettres avec cette feuille d'information.

Les **poubelles** (déchets ménagers, déchets verts et sacs de recyclages) sont à sortir la veille du ramassage. Les containers devront être rentrés à la suite de ce passage.



La **bibliothèque** ouvrira le mardi 23 juin de 17h30 à 18h30 et les samedis 20 et 27 juin de 10h30 à 11h30, pour le retour des livres (décontamination). Port du masque obligatoire.

### # ORDURES MENAGERES

À partir du 6 juillet, la collecte des ordures ménagères est modifiée dans le secteur de l'ancienne communauté de communes de Bouilly Mogne Aumont.

- **Le ramassage des ordures ménagères aura lieu tous les 15 jours et non plus une fois par semaine.**

Le service s'adapte en effet aux besoins et aux habitudes des habitants qui se révèlent être bimensuelles.

- **Aucun changement n'est apporté aux rythmes habituels de collecte du tri (tous les 15 jours) et des déchets verts (hebdomadaire, du 1<sup>er</sup> avril au 30 novembre).**
- **Il est à noter qu'un nouveau service de collecte de vos déchets verts est instauré dès cet hiver, à raison de trois ramassages entre décembre et mars.**
- **Un dispositif de collecte propre aux voies difficiles d'accès (impasses, voies étroites...) est mis en place. L'utilisation d'un véhicule de petit gabarit, mieux adapté, suivant un planning de collecte spécifique, permettra de garantir plus de sécurité aux habitants et agents de collecte.**

Vous trouverez ci-jointe une information complète avec votre calendrier de collecte.

Pour les habitants des voies difficiles d'accès, le calendrier de collecte vous sera distribué d'ici 8 jours par les services de Troyes Champagne Métropole.

**Le service Gestion et Collecte des déchets de Troyes Champagne Métropole reste à votre disposition :**  
03 25 45 27 30 / [collectedechechets@troyes-cm.fr](mailto:collectedechechets@troyes-cm.fr)



# Dernières minutes

## # TRANSPORT SCOLAIRE

Les inscriptions pour le ramassage scolaire par le bus sont à faire directement sur le site [www.fluo.eu/10](http://www.fluo.eu/10)



### Transport scolaire

Rentrée 2020/2021

**Nouveauté :**  
inscription sur internet !

Rendez-vous sur [www.fluo.eu/10](http://www.fluo.eu/10)  
dès le 15 juin 2020

+ simple + rapide + sécurisée

**IMPORTANT :**

- 1 l'inscription en ligne et le règlement de la participation financière avant le 15 juillet vous garantissent la délivrance d'une carte de transport dès la rentrée.
- 2 la réception de votre demande vous est notifiée par SMS.
- 3 votre enfant recevra une carte de transport, valable pour l'année scolaire 2020-2021, par l'intermédiaire de son établissement ou directement à votre domicile. Il devra impérativement la présenter au conducteur. Dans le cas contraire, il pourra se voir refuser l'accès au véhicule.

- 1 Rendez-vous sur [www.fluo.eu/10](http://www.fluo.eu/10)
- 2 Cliquez sur le bouton **S'inscrire au transport scolaire**
- 3 Cliquez sur **Nouvelle demande**



Si vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas inscrire votre enfant via Internet :  
Rendez-vous sur [www.fluo.eu/10](http://www.fluo.eu/10) rubrique « Transport Scolaire » et téléchargez le formulaire d'inscription correspondant à la situation de votre enfant (primaire, secondaire, Troyes Champagne Métropole) à la rubrique « Comment s'inscrire ? ».  
Vous pourrez le déposer ou l'envoyer à l'adresse suivante :  
Maison de la Région Troyes/Chaumont - Service Transports Aube  
9 rue Charbonnet - CS 60114 - 10008 TROYES Cedex  
Tél. : 03 26 70 77 30 (G) : 9h 12h - 13h30 16h30



ALSAE CHAMPAGNE-MÉTIÈRE COCORAIE  
L'Europe s'invente avec nous



## # ACTION SOCIALE



Mme Corinne AUTRANT, assistante sociale professionnelle diplômée d'état propose bénévolement aux habitants de la commune, une permanence d'action sociale pour un accès aux droits, un conseil, une information, une orientation.

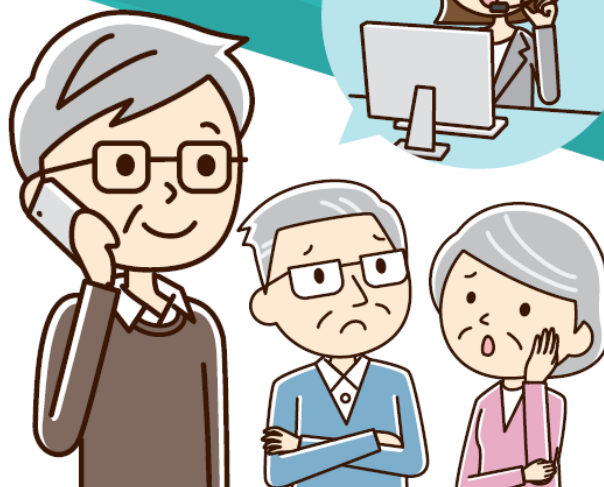
Vous pouvez prendre contact avec elle, directement sur son portable au 06 86 76 90 92 pour un rendez-vous en mairie.

SENIORS et PERSONNES VULNÉRABLES,  
une écoute, un service :

# UN NUMÉRO VERT DÉDIÉ POUR LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT

Aube  
en Champagne  
LE DÉPARTEMENT

ADMR



**0 800 10 06 46**

Du lundi au vendredi • 9h / 12h - 13h30 / 17h30  
Numéro vert (gratuit)

Solutions, aide, services disponibles  
dans l'Aube :  
lutte contre l'isolement, soutien  
psychologique, activité physique...

## Permanence du secrétariat de Mairie

Lundi de 10h à 12h et de 17h à 19h - Jeudi de 16h à 19h

Pour rencontrer Mme le Maire, il est impératif de prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

Téléphone : 03 25 75 66 18

Email : [mairie.lainesauxbois@wanadoo.fr](mailto:mairie.lainesauxbois@wanadoo.fr)



Liker notre page Facebook « mairie de Laines aux Bois »

Télécharger l'application « PanneauPocket »



PanneauPocket,  
TÉLÉCHARGEZ  
GRATUITEMENT  
L'APPLICATION